

FICHE DE POSTE

Externe/interne
Session (2020_2021) profil n°2020_01

Intitulé du poste (F/H) : Enseignant(e) non titulaire de l'Ensab Champs Disciplinaire : TPCAU Profil n°: 2020_01	Catégorie statutaire : A Corps : Quotité : 112 heures (HETD) Contrat de 12 mois
---	--

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Enseignement supérieur - Recherche

Emploi(s) Type : Enseignant praticien du supérieur DDAO - RCH03A

Adresse administrative et géographique de l'affectation :
École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne
CS 16427 44 boulevard de Chézy
35064 RENNES CEDEX

Missions et activités principales :

- **Charges pédagogiques :**

L'enseignant(e) s'engagera en cycle licence à un enseignement consacré à l'atelier de projet. Il/Elle devra s'inscrire dans la thématique proposée du semestre et dans la ligne pédagogique en coordination avec l'enseignant(e) référent(e).

Au premier semestre (L1) : « L'espace »

Enseignements dispensés :

- E 111 : Atelier d'architecture (112 heures TD soient 112 HETD).

L'atelier de première est une introduction à la discipline architecturale basée sur trois aptitudes initiales : les capacités d'observation, logiques et plastiques.

Aux cours magistraux, introduisant à la culture architecturale et à celles du paysage et des territoires sont articulés diverses temporalités et divers modes de production :

- Croquis d'observation sur des thématiques articulées avec les exercices de l'atelier,
- Travaux d'analyse architecturale sur des projets emblématiques : comprendre divers processus de conception du projet,
- Exercices courts sur des programmes simples et hors contexte permettant de mettre en place les thèmes de base de conception (mesure, échelle, proportions), en manipulant les principaux composants de l'espace,
- Exercices longs : les projets d'atelier

L'objectif est d'articuler progressivement, autour de programmes simples évoluant vers la complexité, les acquis et expérimentations spatiales des exercices courts, réinvestis dans un site réel, le tout en portant attention aux usages, principes constructifs de base et approche environnementale. Ces travaux

s'effectuent en individuel, en binôme ou en groupe pour tantôt autonomiser l'étudiant, tantôt lui apprendre à composer avec les autres, à définir des règles communes.

- **Autres charges :**

L'enseignant(e) recruté(e) participera activement aux instances de l'école et ses différentes commissions, à la définition et à l'actualisation permanente du projet pédagogique de l'ENSA de Bretagne.

Il/elle pourra être associé.e à toutes les activités de l'ENSAB, y compris dans le cadre de démarches partenariales. La participation à l'évaluation des étudiants, à la journée portes ouvertes, aux réunions pédagogiques et aux conseils et jurys de fin de semestres et de fin de cycles est obligatoire.

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux : initié – pratique – maîtrise- expert)

Compétences techniques :

- Expérience dans l'enseignement de projets en école d'architecture d'au moins trois ans.
- Pratique professionnelle avérée en tant que maître d'œuvre

Titres ou diplômes requis :

- Architecte
- Ou tout autre diplôme d'enseignement supérieur de niveau master démontrant d'une capacité à répondre aux attentes

Durée d'exercice d'activité professionnelle (calculée à partir de la date d'obtention du diplôme)

- 5 ans minimum ;
- Dérogations possibles par le directeur.

Savoir-faire

- Pédagogie en enseignement supérieur souhaitée
- Cours et TD appliqués par groupe restreint

Savoir-être (compétences comportementales)

- Capacité de travail en équipe ;
- Capacité à manager un groupe d'étudiants ;
- Sens de l'écoute et d'adaptation aux rythmes et niveaux d'étudiants aux profils variés.

Environnement professionnel :

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne est installée dans un bâtiment proche du centre-ville de Rennes. Parmi les 20 écoles d'architecture française, elle accueille 660 étudiants et dispose des moyens nécessaires pour assurer un enseignement de qualité.

Elle articule ses enseignements autour de cours théoriques, séminaires et ateliers de projet. Elle couvre un ensemble

de champs disciplinaires liés au métier d'architecte : arts plastiques, construction, histoire de l'architecture, informatique, paysage, sociologie, ...

L'école propose en outre des doubles cursus :

- architecte-ingénieur en partenariat avec l'INSA de Rennes
- avec le Master Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière (MOUI)
- un parcours « Histoire, Théories, Critique de l'Architecture » en bi-diplomation (Master,) délivré en collaboration avec l'Université Rennes 2,

Pour plus d'information : <https://www.rennes.archi.fr/>

Liaisons hiérarchiques :

L'enseignant(e) recruté(e) sera sous l'autorité directe du directeur de l'établissement.

Liaisons fonctionnelles :

L'enseignant(e) recruté(e) sera en lien avec l'enseignant titulaire de l'unité d'enseignement, mais aussi avec la Cheffe du service des Etudes, les personnels enseignants et administratifs de l'ENSAB.

Perspectives d'évolution :

L'enseignant(e) recruté(e) participera activement à l'actualisation et à l'évaluation permanente du projet pédagogique de l'ENSA de Bretagne et à la définition des évolutions nécessaires en termes de contenu et de transversalité.

Les contenus des enseignements sont susceptibles d'évolution en adéquation avec le projet d'établissement de l'école à venir

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Profil du candidat recherché (le cas échéant) :

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur(se) handicapé(e)

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Composition du dossier de candidature

(Envoi par mail uniquement –format PDF)

- Déclaration de candidature comportant le ou les profils de postes visés, avec coordonnées téléphoniques et adresse mail où le candidat peut être joint rapidement
- Note d'intention pédagogique (2 pages dactylographiées maximum, caractère 10 minimum) en lien avec les unités d'enseignement visés
- Curriculum vitæ détaillé (3 pages maximum)
- Dossier de référence en lien avec les enseignement visés (maximum 20 pages)
- Copie des diplômes ou titres (les pièces en langues étrangères doivent être traduites en français par un traducteur assermenté)
- Copie de la carte d'identité
- Fiche de renseignement pour le recrutement des ENT

PRECISION : LE NON RESPECT DES MODALITES D'ENVOI DES PIECES DEMANDEES, DU FORMAT ET DU NOMBRE DE PAGES ENTRAINERA L'IRRECEVABILITE DE LA CANDIDATURE

Candidatures à envoyer par mail uniquement à : recrutementenseignants@rennes.archi.fr en référénçant le profil de poste visé dans l'objet du mail.

CALENDRIER :

Date limite de réception des dossiers par mail : **23 août (Minuit délai de rigueur, les candidatures reçues postérieurement ne seront pas examinées)**

Date des entretiens : **Semaine 37 – présence indispensable requise si dossier de candidature présélectionné.**

